

Paris, le 13 juillet 2021

Chers

Mesdames et Messieurs les conseillers des Français de l'étranger,

La France est aux côtés de ses citoyens où qu'ils résident dans le monde. Ainsi, dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19, le Président de la République a souhaité que les Français de l'étranger aient toute leur place dans les stratégies sanitaire et vaccinale nationales.

Certains de nos partenaires européens ont mis en place des plans de vaccination mais uniquement pour leurs agents publics expatriés. La France est le seul pays à avoir entrepris la vaccination de ses communautés à l'étranger là où elles ne peuvent pas avoir accès à des vaccins reconnus par l'agence européenne du médicament ou leurs équivalents.

Je tenais à vous rendre compte du déploiement de ce plan de vaccination.

Dès l'obtention de doses du vaccin Janssen de Johnson et Johnson à la fin du mois d'avril, des envois ont débuté. Ainsi, dès le 2 mai, les premières doses ont été envoyées à Madagascar où la première opération de vaccination de grande ampleur a été organisée. Par ailleurs, pour répondre à la situation de pic épidémique qui touchait alors l'Inde, des doses du vaccin Moderna ont été acheminées en urgence et cette campagne de vaccination est maintenant achevée. Aujourd'hui, la situation est difficile dans un certain nombre d'autres pays, en particulier en Tunisie. C'est dans ces pays que nous allons faire porter en priorité la poursuite de l'effort.

En deux mois, c'est sur tous les continents et dans près de 50 pays, dont vous trouverez la liste en annexe, que des doses ont été envoyées à nos ambassades et consulats généraux. Nos postes ont ensuite organisé la vaccination avec l'appui de structures sanitaires locales partenaires.

Les personnes vaccinées avec des vaccins envoyés de France pourront être inscrites dans la base nationale vaccin Covid, ce qui leur permettra de bénéficier du passe sanitaire. La Direction des Français à l'étranger est chargée de cette mission.

Je veux saisir cette occasion pour remercier toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés, en France comme dans les postes, pour que cette opération inédite puisse être mise en œuvre.

.../...

A chaque fois, ce sont des opérations logistiquement lourdes et complexes qui ne peuvent être conduites qu'avec l'accord des pays de résidence dans lesquels elles sont réalisées. Ceci explique que dans certains Etats, les vaccinations n'ont pas pu débuter faute d'accord obtenu à ce jour. Naturellement, nous continuons de travailler activement avec ces pays à l'obtention d'une autorisation.

Nous allons poursuivre nos efforts dans les semaines et les mois qui viennent.

L'avis de la Haute Autorité de Santé rendu ce 8 juillet étend la possibilité de l'utilisation du vaccin Janssen chez les Français de l'étranger de moins de 55 ans, lorsqu'aucune alternative n'est accessible et que la circulation virale est élevée, sous certaines conditions d'information. Cela devra se faire dans le cadre d'une décision médicale partagée et après avoir apporté à chacun une information claire sur la connaissance du bilan bénéfice-risque.

Par ailleurs, le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a contractualisé avec une société spécialiste des questions de santé, AEMC France (ISOS), qui sera chargée de la poursuite de la vaccination dès le début du mois d'août, prenant ainsi le relais de la première phase opérée directement par les postes.

En parallèle des envois de vaccins, nous avons fait en sorte que, lors de leur passage en France, les Français de l'étranger puissent se faire vacciner comme l'avait annoncé le Président de la République. Cette possibilité est expliquée sur le site internet du ministère des solidarités et de la santé (<https://solidarites-sante.gouv.fr/grands-dossiers/vaccin-covid-19/je-suis-un-particulier/article/foire-aux-questions-reponses-cles>). Par ailleurs, afin de prendre en compte les temps de séjour plus limités, il a été obtenu que les délais les plus courts recommandés entre deux injections, à savoir 21 jours, soient appliqués.

Si les modalités d'entrée en France sont différenciées en fonction de la situation sanitaire des pays de provenance et du statut vaccinal des voyageurs, en termes de production de test ou de réalisation de septaine, les Français disposent d'un droit fondamental à entrer, séjourner et demeurer en France à tout moment.

Je voudrais enfin préciser deux points.

S'agissant des tests PCR et antigéniques, ils demeurent gratuits pour les Français de l'étranger de passage alors qu'ils sont payants pour les non-résidents non nationaux.

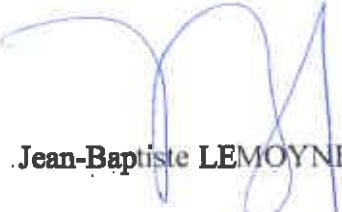
S'agissant du passe sanitaire, d'ici à la promulgation de la prochaine loi, nous travaillons aux solutions techniques, avec le ministère de la santé et le secrétariat d'Etat au numérique, pour que l'ensemble des Français de l'étranger disposant d'un schéma vaccinal complet, avec un vaccin homologué par l'Agence européenne du Médicament ou un équivalent, obtiennent un certificat d'équivalence leur permettant d'accéder aux activités sur le sol national.

.../...

Au-delà de ce point de situation, il me paraît utile que les conseils consulaires puissent faire un point d'étape lors de leur prochaine réunion. Le chef de poste pourra ainsi vous faire part des dernières informations dans un cadre propice à garantir la confidentialité des échanges et vous pourrez lui faire part de toute information qui vous semblera utile.

Restant à votre entière disposition, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les conseillers des Français de l'étranger, à l'assurance de ma parfaite considération.

Merci pour votre utilisation de tous les instants.



Jean-Baptiste LEMOYNE

Annexe

Liste des pays dans lesquels des doses de vaccin ont été acheminées au 12/07/2021 par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour la vaccination des Français de l'étranger :

Afrique du Sud	Kirghizstan
Bangladesh	Kosovo
Birmanie	Liberia
Bolivie	Madagascar
Bosnie	Moldavie
Botswana	Mozambique
Burkina Faso	Namibie
Burundi	Népal
Cameroun	Ouganda
Cap-Vert	Pakistan
Colombie	Paraguay
Congo	Pérou
Cuba	Philippines
Djibouti	République Dominicaine
Erythrée	Salvador
Ethiopie	Soudan
Gabon	Soudan du Sud
Guatemala	Tanzanie
Guinée	Tchad
Guinée Bissau	Thaïlande
Haïti	Togo
Honduras	Ukraine
Inde	Zambie
Kenya	Zimbabwe